GRAND CONSEIL **M 3286**
de la République et canton de Genève

Signataires : François Baertschi, Skender Salihi, Jean-Marie Voumard, Arber Jahija, Ana Roch, Christian Flury, Gabriela Sonderegger, Christian Steiner, Stéphane Fontaine, Amar Madani, Danièle Magnin

Date de dépôt : 2 novembre 2026

Proposition de motion

Démasquons les faux policiers, les faux banquiers et autres usurpateurs qui dépouillent nos aînés !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

– que les escroqueries à la fausse qualité touchent principalement les personnes âgées, souvent isolées ;
– que plus de 5000 cas ont été recensés et plus de 18 millions de francs ont été dérobés en Suisse romande ;
– que les modes opératoires se renouvellent sans cesse ;
– que la motion 3221, adoptée le 8 mai 2026, a renforcé le volet préventif, mais ne traite ni de la répression des réseaux ni de la coordination opérationnelle ;
– que les victimes subissent un préjudice financier, mais aussi une atteinte durable à leur sécurité et à leur dignité ;
– le rôle fondamental de l'Etat dans la protection des personnes vulnérables,

invite le Conseil d'Etat

à créer une TASK FORCE FALSO, placée sous l'autorité du département compétent, réunissant divers services de la police cantonale.

ATAR ROTO PRESSE – 80 ex. – 11.26

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les escroqueries à la fausse qualité ne sont plus des actes isolés. Depuis 2022, plus de 5000 cas ont été recensés et plus de 18 millions de francs ont été dérobés en Suisse romande. Par ailleurs, les polices romandes et l'Office fédéral de la police (FEDPOL) l'ont reconnu publiquement en juillet 2026.

Le schéma est désormais bien connu. Un commanditaire, à distance, téléphone à une personne âgée en se faisant passer pour un policier, un banquier ou un proche en détresse. Il la place sous pression, l'isole de son entourage, puis envoie un « coursier » récupérer l'argent en liquide, les cartes bancaires et/ou les bijoux.

Ces coursiers sont souvent très jeunes. Entre janvier et avril 2025, la police cantonale genevoise a interpellé plusieurs faux policiers, dont plusieurs mineurs. Le phénomène fait donc deux catégories de victimes à savoir, les aînés dépouillés et des jeunes locaux happés par la criminalité organisée.

Enfin, les escrocs renouvellent sans cesse leurs rôles. Après les faux policiers et les faux banquiers, c'est au tour des faux médecins de passer à l'acte.

Tout récemment la *Tribune de Genève* (2 novembre 2026) fait état d'une octogénaire qui s'est fait dépouiller de ses économies par un faux médecin lui faisant croire que sa fille était en danger suite à un prétendu accident. L'escroquerie était montée de manière habile pour induire en erreur cette mère.

C'est un cas symptomatique parmi de nombreux autres qui se multiplient.

La motion 3221 a posé la première pierre en renforçant la prévention. La TASK FORCE FALSO en est le complément naturel.

La sécurité des aînés est une question importante à laquelle le canton de Genève doit consacrer les moyens nécessaires et la structure adéquate.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.